

CANADIAN **PARTNERSHIP**
AGAINST **CANCER**



PARTENARIAT CANADIEN
CONTRE LE **CANCER**

Plan stratégique 2008-2012

Février 2008

Introduction

Au fur et à mesure que la population vieillit, le cancer accroît la pression exercée sur le système de santé canadien. À moins d'un revirement de situation, on estime qu'au cours des 30 prochaines années :

- près de 6 millions de Canadiens et de Canadiennes développeront un cancer;
- près de 3 millions d'entre eux décéderont des suites de cette maladie;
- plus de 38 millions d'années de vie potentielles seront perdues en raison de la mort prématurée des personnes atteintes de cancer.

Il y a eu plusieurs réussites au cours des dernières années. Chez les hommes, le taux de mortalité lié au cancer du poumon a chuté de façon régulière au cours de la dernière décennie en raison des succès antérieurs touchant la réduction du tabagisme au sein de cette population. Chez les femmes, le taux de mortalité lié au cancer du sein a diminué de façon spectaculaire au cours des 15 dernières années en raison de l'accessibilité à un dépistage de haute qualité et des progrès dans le traitement de la maladie. Malgré cela, le cancer est maintenant la principale cause de décès au Canada. Bien qu'il soit vrai que l'augmentation des cas est en grande partie attribuable à la croissance et au vieillissement de la population, le cancer n'est pas une maladie qui affecte seulement les personnes âgées. En fait, parmi les Canadiens et Canadiennes âgés de 35 à 64 ans, le cancer tue davantage de personnes que les maladies du cœur, les accidents vasculaires cérébraux et les blessures réunis.

La société du Partenariat canadien contre le cancer (PCCC) a amorcé ses activités comme organisme sans but lucratif en avril 2007. Cet organisme est issu de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer. Le plan quinquennal de la PCCC a été élaboré par une coalition regroupant plus de 700 survivants du cancer, des experts en la matière, des organismes de lutte contre le cancer, des gouvernements et des groupes d'intervention. Au début de sa première année d'existence, le PCCC a soumis un plan quinquennal stratégique à Santé Canada afin d'obtenir une approbation de financement. Ce plan reflétait la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer et couvrait un large éventail d'activités et de résultats exigeant une attention particulière en matière de lutte contre le cancer et correspondant aux huit secteurs stratégiques prioritaires identifiés dans la stratégie originale.

Depuis la formation du PCCC, le conseil d'administration et l'équipe de transition, et maintenant l'équipe de direction, ont consulté abondamment des intervenants du système de lutte contre le cancer au sein des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de même que des patients, des organisations non gouvernementales et des experts en matière de lutte contre le cancer. Selon les personnes consultées, pour atteindre la réussite, l'organisme doit obtenir des résultats tangibles au cours de son premier mandat de cinq ans. Le plan stratégique doit donner une orientation, alors que les activités identifiées dans les demandes de financement annuelles continueront d'évoluer au fur et à mesure que nous découvrirons, évaluerons et mettrons en œuvre de nouvelles initiatives propres à servir nos objectifs et nos buts. Le monde de la lutte contre le cancer est dynamique, et il nous oblige à nous adapter et à être réceptifs. Il a également une envergure internationale, ce qui nous permet d'apprendre des autres et de faire connaître les pratiques exemplaires canadiennes. Grâce à la collaboration

internationale, nous pouvons ajuster notre stratégie à mesure que de nouvelles données deviennent disponibles.

Ayant pour tâche d'assurer la réussite de la stratégie, le conseil d'administration a commencé à faire l'évaluation de celle-ci, des plans et des progrès accomplis au cours de la première année de mise en œuvre. À partir des travaux de plusieurs experts de la lutte contre le cancer, cela nous a permis d'évaluer les possibilités et d'identifier les domaines prioritaires et les initiatives stratégiques qui pourraient être ciblés à l'intérieur de ce cadre temporel et avoir des **effets mesurables** sur les résultats.

Durant la première année du partenariat, nous avons axé nos efforts sur l'établissement d'une structure de responsabilité et sur le raffinement de la stratégie. Nous avons aussi établi que les secteurs stratégiques prioritaires préalablement définis – soit la prévention primaire, le dépistage et la détection précoce, les normes, les lignes directrices en matière de pratique clinique (maintenant appelées lignes directrices pour la lutte contre le cancer), la réorientation des efforts, les ressources humaines en matière de santé, la recherche et la surveillance étaient fondamentaux pour les quatre prochaines années. En outre, nous avons déterminé que les deux activités de soutien étaient essentielles pour la mise en œuvre de la stratégie, l'assurance de la qualité et du rendement ainsi que l'infrastructure et la plateforme des savoirs.

Notre orientation stratégique pour 2008-2012

Les huit secteurs prioritaires continuent d'être le fondement de l'orientation stratégique du Partenariat. Chaque secteur prioritaire cible un aspect important de la lutte contre le cancer. Ces éléments sont reconnus par plusieurs organismes internationaux comme étant essentiels au déploiement d'une stratégie intégrée de lutte contre le cancer. Pour les années 2008 à 2012, nous n'apporterons pas de changement important à la stratégie du Partenariat canadien contre le cancer. Cependant, nous avons commencé à mettre au point l'orientation existante afin de pouvoir fournir des résultats mesurables d'ici la fin du présent mandat.

Le PCCC s'engage à défendre les objectifs communs de lutte contre le cancer formulés explicitement et implicitement dans la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer et appuyés par tous les partenaires actifs dans le domaine de la lutte contre le cancer : *réduire le nombre prévu de cas de cancer, améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'un cancer, réduire les risques de décès causés par le cancer dans la population canadienne et augmenter l'efficacité et l'efficience de la lutte contre le cancer.*

Au fur et à mesure de l'évolution de l'organisme, le conseil d'administration a reconnu la nécessité d'établir des priorités ainsi que d'assurer la prestation d'éléments livrables clés et l'atteinte de résultats tangibles. La stratégie en place comprenait une vaste gamme d'activités de lutte contre le cancer dont il faut souligner le mérite. Cependant, nous avons établi que, pour produire un impact notable, il nous fallait adopter une approche responsable et stratégique axée sur la création d'interrelations accrues entre les priorités et de synergies avec d'autres partenaires.

Le conseil d'administration a également noté qu'il était essentiel, dans le vaste domaine de la lutte contre le cancer, d'établir des objectifs propres au Partenariat dont le PCCC serait responsable. Idéalement, ces objectifs souligneraient l'importance de collaborer

avec d'autres entités au pays dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie et de contribuer au mandat de transmission des connaissances de l'organisme. Mais avant tout, le travail du Partenariat doit refléter la perspective du patient.

Les objectifs du Partenariat sont les suivants :

- 1. réduire les écarts de connaissances pour améliorer la lutte contre le cancer;**
- 2. faciliter et accélérer la mise en pratique des meilleures connaissances disponibles;**
- 3. optimiser la qualité et l'accès;**
- 4. améliorer l'expérience du cancer des Canadiens et des Canadiennes.**

L'organisme réalisera ses objectifs en étant guidé par sa vision, sa mission et un ensemble de valeurs en vertu desquelles le travail sera accompli.

La vision du PCCC est ***d'intensifier la lutte contre le cancer au Canada en agissant comme catalyseur, au moyen d'une action coordonnée qui permettra :***

- de réduire le nombre prévu de cas de cancer;***
- d'améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de cancer;***
- de réduire le risque de décès lié au cancer pour les Canadiens et les Canadiennes;***
- d'améliorer l'efficacité et l'efficience dans le domaine de la lutte contre le cancer.***

Cette vision tient compte des efforts investis depuis nombre d'années dans la création de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer, du rôle de facilitateur du PCCC et des buts plus vastes que l'organisme partage avec d'autres partenaires, les gouvernements et les intervenants au sein du continuum de la lutte contre le cancer.

À partir de cette vision, nous avons élaboré la mission suivante :

Nous formons un partenariat d'experts de la lutte contre le cancer, d'organisations caritatives, de patients et de survivants du cancer qui sont déterminés à instaurer des changements dans le domaine de la lutte contre le cancer.

Nous travaillons ensemble pour stimuler l'acquisition de nouvelles connaissances et accélérer la mise en pratique des connaissances existantes sur le cancer, partout au Canada.

Grâce à l'orientation et aux objectifs mis de l'avant dans sa vision, sa mission et ses valeurs, le Partenariat pourra s'assurer que les connaissances les plus fiables et les plus à jour sur le cancer sont diffusées partout au pays, sans égard aux frontières provinciales et territoriales. Le PCCC fournira ces renseignements aux gouvernements, aux organismes de lutte contre le cancer, aux professionnels de la santé, aux groupes de soutien, aux patients, aux familles ainsi qu'à toute la population canadienne. Le Partenariat incitera le public à participer et s'efforcera d'être transparent dans ses communications.

Secteurs stratégiques prioritaires

Les huit secteurs stratégiques prioritaires ont été établis à partir des documents de la stratégie originale, et ils constituent encore la base du mandat de passage du savoir à l'action du Partenariat. Une série de projets et d'activités ont été identifiés au sein des secteurs prioritaires afin de réduire le fardeau que représente le cancer pour notre système de santé et les patients. Ces secteurs prioritaires demeurent le fondement de l'orientation stratégique du Partenariat canadien contre le cancer.

Prévention primaire

Les activités de prévention primaire seront concentrées dans deux secteurs. Premièrement, certains types d'exposition intimement liés au cancer, notamment l'exposition à des agents cancérigènes présents dans l'environnement ou le milieu de travail, l'exposition au soleil et l'exposition à certains agents infectieux comme le virus du papillome humain (VPH). Deuxièmement, les nombreux facteurs de risques modifiables du cancer qui exposent également les Canadiens et Canadiennes à d'autres problèmes de santé. Ces facteurs comprennent le tabagisme, la consommation d'alcool, la sédentarité, une alimentation déficiente et l'obésité. En ce qui concerne ces facteurs de risque courants, une collaboration continue sera requise avec des partenaires d'autres secteurs de la santé publique afin d'éviter des doublons et de maximiser les possibilités.

Au cours des quatre prochaines années, partant des récentes déclarations de consensus à l'échelle internationale, le PCCC entend jouer un rôle de chef de file en s'attaquant à un facteur de risque précis, soit l'alimentation et son influence sur la prévention du cancer, ainsi qu'à l'obésité qui lui est étroitement liée. La recherche sur la prévention primaire, qui comprend l'analyse de la politique et la surveillance efficace du risque, contribuera à ce secteur. Accroître la sensibilisation de la population canadienne à l'endroit des comportements à risque liés au cancer et des environnements susceptibles de réduire ces comportements constituera un élément clé du travail du PCCC.

Plan d'action 2008-2012

Élaborer et mettre en œuvre un programme national de prévention et de surveillance qui fournira de nouvelles données sur la prévalence de l'exposition à des agents cancérigènes présents dans l'environnement ou le milieu de travail.

Collaborer à l'élaboration d'une stratégie pour s'attaquer au problème de l'obésité et aux facteurs de risque du cancer liés à l'alimentation, en faisant appel aux meilleures connaissances disponibles dans le domaine.

De concert avec les intervenants, développer et mettre en œuvre une approche concernant l'exposition au soleil qui réduit les risques de cancer de la peau, tout en tenant compte des données récentes sur les effets positifs potentiels de la vitamine D.

Examiner le rôle des agents infectieux et le développement du cancer, et déterminer des approches connexes en matière de prévention.

En collaboration avec des partenaires dans le domaine du dépistage et de la détection précoce, élaborer une approche intégrée à la prévention du VPH et au dépistage du cancer du col utérin durant cette période de nouvelles possibilités, afin de lutter contre le cancer du col utérin et ses risques concomitants.

Résultats prévus

Les Canadiens et Canadiennes auront une meilleure compréhension des risques de cancer modifiables, et ils seront en mesure de faire des choix éclairés, ce qui permettra de réduire à long terme le nombre de diagnostics et de décès liés au cancer.

En ciblant des groupes à haut risque, cette approche réduira les inégalités en matière de santé entre les populations favorisées et défavorisées.

Des renseignements dérivés de pointe, fiables et rigoureux seront fournis aux gouvernements, aux professionnels de la santé qui luttent contre le cancer, aux groupes de soutien, aux patients, aux familles et à la population canadienne.

La capacité de gestion de la prévention du cancer sera améliorée grâce à l'offre de renseignements et d'outils fondés sur les faits. Ces renseignements et outils seront conçus de manière à permettre aux provinces et aux territoires d'élaborer des stratégies de prévention convenant à leurs besoins.

Dépistage et détection précoce

Le dépistage du cancer au moyen de programmes de dépistage communautaires efficaces, en particulier pour le cancer du sein et le cancer du col utérin, a déjà contribué de manière importante à la lutte contre le cancer au Canada. Cependant, compte tenu de l'avènement du dépistage du cancer colorectal et des objectifs de dépistage du cancer du sein et du col utérin non encore atteints, il reste encore beaucoup de travail à faire dans ce domaine. Ainsi, le PCCC cherchera à maximiser les effets du dépistage des sièges de cancer pour lesquels, selon les analyses fondées sur les faits, il existe un potentiel de réduction de l'incidence et de la mortalité. En ce qui a trait à ces cancers, le PCCC facilitera le développement et la mise en place d'indicateurs de rendement du dépistage afin de favoriser l'élaboration et le partage de stratégies efficaces visant à améliorer l'accès et la participation de la population au dépistage. Nous établirons des partenariats efficaces avec les intervenants principaux du système de soins de santé afin d'assurer la coordination des efforts de dépistage, et nous participerons activement aux réseaux de dépistage à l'échelle internationale. Finalement, nous surveillerons les

nouveaux éléments de preuve et les technologies de dépistage qui émergent pour ces cancers et d'autres.

Plan d'action 2008-2012

Travailler en collaboration avec les intervenants principaux pour atteindre les cibles de participation en matière de dépistage du cancer du sein, du col utérin et colorectal.

En collaboration avec les partenaires et les intervenants principaux, promouvoir le concept de dépistage programmatique (par opposition au dépistage opportuniste) là où faire se peut afin de favoriser une compréhension accrue de l'approche axée sur la santé de la population et de faciliter une meilleure intégration et de meilleurs liens avec les autres stratégies des systèmes de soins de santé.

Élaborer des objectifs de résultats et de processus pour le dépistage du cancer au Canada, y compris un ensemble d'indicateurs nationaux de rendement du dépistage et de données de référence, en se basant sur les travaux précédents et les réalisations des comités nationaux de dépistage du cancer du sein et du cancer du col utérin, des organismes de soins liés au cancer et des approches internationales reconnues.

Déterminer les écarts et les secteurs clés pour l'amélioration de la prestation des programmes de dépistage organisés (actuels et à venir) au Canada et élaborer des stratégies, dans un cadre coopératif, afin de réduire ces écarts.

Résultats prévus

L'utilisation appropriée du dépistage contribuera, avec le temps, à l'amélioration de la qualité de vie grâce à une détermination précoce des cas de cancer et à la réduction du nombre prévu de décès liés au cancer au Canada.

Une compréhension accrue de la part du patient, appuyant des prises de décision éclairées en matière de dépistage.

De meilleures connaissances en matière de dépistage pour les décisionnaires.

Une meilleure qualité du dépistage grâce à des outils de rendement et à l'adoption de normes par les professionnels.

L'établissement d'une perspective nationale fondée sur la comparabilité, la transparence, la constance et la transférabilité des connaissances dans l'ensemble du Canada.

La création d'une plateforme fondée sur la participation des intervenants et sur les faits aux fins de communication et de mesures concertées entre tous les intervenants afin de permettre une harmonisation efficace des ressources de dépistage et de détection précoce en matière de lutte contre le cancer.

Normes

Au cours de l'élaboration de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer, le conseil exécutif a constaté que l'absence de normes établies empêchait d'offrir des soins de haute qualité aux personnes atteintes de cancer dans l'ensemble du Canada. Sans normes, il est difficile de partager l'information, de comparer les pratiques ou d'évaluer les résultats. Les Canadiens et les Canadiennes ne sont pas en mesure de déterminer si le système de soins de santé offre des soins équitables, efficaces et efficaces.

Des normes sont nécessaires pour élaborer des pratiques exemplaires en ce qui a trait au diagnostic et au traitement du cancer ainsi qu'aux soins prodigués aux personnes qui en sont atteintes, et pour établir des indicateurs de rendement servant à évaluer la prestation des services et à améliorer l'accès et la qualité. Des normes seront également utilisées comme mesures clés au sein des autres secteurs prioritaires et comme données de référence pour évaluer le rendement du système de lutte contre le cancer. Les partenaires principaux comprennent des groupes ou organismes d'accréditation, des sociétés professionnelles, des organismes provinciaux de lutte contre le cancer et d'autres intervenants provinciaux et nationaux qui faciliteront l'adoption et la mise en œuvre de ces normes. Au cours de l'année qui vient, le travail dans ce secteur permettra aux responsables de la gestion du savoir de déterminer les moyens à employer pour recueillir et analyser ces indicateurs.

Il faudra s'assurer que les recommandations tiennent compte des différences culturelles des Premières nations du Canada, des Inuits et des Métis en faisant la promotion de leur participation dans tous les aspects du travail.

Plan d'action 2008-2012

Travailler en collaboration pour identifier et élaborer un ensemble principal de normes, d'indicateurs et de données de référence fondés sur les faits en matière de lutte contre le cancer, lequel sera utilisé par les organismes et les programmes de lutte contre le cancer.

Établir un mécanisme interprovincial afin de promouvoir et de faciliter l'élaboration, la diffusion, l'adoption et l'évaluation des normes, des indicateurs de rendement et des données de référence pancanadiens.

Établir et recommander des méthodologies rigoureuses, y compris des outils et des modèles pour l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance des normes, des indicateurs et des données de référence destinés à être utilisés au Canada et élaborés en collaboration avec les intervenants principaux.

Élaborer et mettre en œuvre un système commun de données et de technologies pour le stockage et la consultation de l'information relative aux indicateurs de rendement et aux normes des pratiques exemplaires.

Faciliter l'accès à l'information relative aux normes et aux indicateurs de rendement pour les professionnels, les patients et l'ensemble de la collectivité.

Résultats prévus

Une acceptation à grande échelle des normes et des indicateurs qui permettent l'évaluation du rendement du système de lutte contre le cancer.

L'établissement d'une perspective nationale grâce à la comparabilité, à la transparence et à la constance des normes et des indicateurs dans l'ensemble du Canada.

La participation d'une communauté d'experts en matière de lutte contre le cancer, misant sur l'expérience critique et la mise en commun des expertises (renforcement des capacités).

Un soutien pour l'établissement des cibles et l'évaluation du rendement du système.

Lignes directrices pour la lutte contre le cancer

Les lignes directrices en matière de pratique clinique (LDPC) fondées sur les faits servent à orienter les décisions relatives à la pratique clinique et aux politiques. Elles favorisent l'adoption de pratiques appropriées, facilitent l'investissement judicieux dans les nouvelles technologies et rehaussent les programmes d'amélioration de la qualité. Grâce à trois orientations stratégiques interreliées (LDPC Outils, LDPC Ressources d'information sur le cancer et Partenaires), la collaboration entre les programmes provinciaux de lignes directrices en matière de lutte contre le cancer sera facilitée, des principes communs seront établis et une infrastructure de communication ainsi que des occasions de formation seront élaborées.

Le PCCC promouvra l'utilisation optimale des faits au moyen de lignes directrices en matière de pratique clinique qui favorisent une approche uniforme à la lutte contre le cancer. Une partie importante du travail consiste à amasser et à diffuser des renseignements sur la lutte contre le cancer dans d'autres secteurs prioritaires et auprès des groupes de praticiens de la lutte contre le cancer et des autres intervenants. Grâce au travail sur les LDPC, les provinces, territoires, municipalités et organisations non gouvernementales, ainsi que les Canadiens et Canadiennes, pourront plus facilement consulter, évaluer, utiliser et partager les connaissances relatives aux pratiques exemplaires en matière de lutte contre le cancer.

Plan d'action 2008-2012

Diriger une stratégie pancanadienne de collaboration nationale afin de faciliter l'utilisation optimale des faits au moyen des lignes directrices en matière de pratique clinique pour la lutte contre le cancer.

Élaborer une ressource canadienne en ligne de qualité, conçue pour permettre une utilisation optimale des faits servant à la pratique clinique. Cette ressource d'information détaillée sur le cancer comprendra des liens vers des sources canadiennes et internationales de qualité.

En collaboration avec d'autres intervenants, élaborer et implanter des ressources et des outils afin d'aider les provinces à élaborer, à adapter, à estimer, à diffuser, à mettre en

œuvre, à évaluer et à maintenir des lignes directrices en matière de pratique clinique fondées sur les faits qui sont de haute qualité et adaptées à leur contexte respectif.

Concevoir un programme de base appuyant la formation de spécialistes en information pour maximiser l'utilisation, l'évaluation et le recours aux lignes directrices et aux produits fondés sur les faits liés à la prise de décision éclairée.

De concert avec les intervenants principaux, élaborer et implanter des outils d'établissement de rapports afin de permettre de meilleures décisions cliniques.

Élaborer des outils pour les décisionnaires du gouvernement qui assurent une meilleure constance dans les pratiques cliniques à l'échelle du pays.

Faire appel à la participation des principaux chefs de file de la gestion des lignes directrices et des connaissances pour favoriser un partage d'information constant, des mesures collaboratives et l'efficacité dans l'ensemble des organisations et des communautés cliniques de même que parmi les chercheurs nationaux et internationaux.

Résultats prévus

L'établissement d'une perspective nationale grâce à la comparabilité, la transparence, la constance et la transférabilité des connaissances dans l'ensemble du Canada.

L'établissement d'un accès en temps opportun à l'information fondée sur les faits pour les professionnels de la santé, les décisionnaires du gouvernement ainsi que les patients et la collectivité.

Des outils et des directives pour les autorités et les autres intervenants qui permettent l'élaboration de meilleures lignes directrices en matière de pratique clinique et l'adaptation des lignes directrices actuelles.

Des outils facilitant une prise de décision constante par les gouvernements.

Une sensibilisation, une participation et une compréhension accrues du public à l'égard des enjeux qui ont des répercussions majeures sur les soins prodigués aux patients.

L'établissement de la réputation du Canada comme un chef de file mondial des lignes directrices en matière de pratique clinique grâce à sa participation aux projets internationaux.

Le renforcement des capacités grâce à la mise en commun des expertises en matière de lutte contre le cancer au profit de tous les praticiens.

Réorientation des efforts

Depuis de nombreuses années, les personnes atteintes de cancer et les membres de leur famille mentionnent que les soins contre le cancer au Canada ne forment pas un ensemble intégré ou ne sont pas axés sur le patient. Bon nombre d'entre eux se sentent isolés. D'autres jugent que les soins qu'ils reçoivent sont fragmentés et ils ne savent pas

où trouver de l'aide. L'accès à l'information, au soutien et aux services dépend bien souvent de l'endroit où l'on habite.

Lorsqu'une personne reçoit un diagnostic de cancer, il en découle des conséquences psychologiques, sociales, spirituelles et pratiques, tant pour la personne concernée que pour les membres de sa famille. Le soutien, l'accès à l'information et la communication efficace avec les fournisseurs de soins de santé sont d'une importance critique, mais les patients font état de difficultés à accéder à l'information et aux services en temps opportun. L'objectif de la réorientation des efforts est de s'assurer que le système de soins de santé répond mieux aux besoins des patients atteints de cancer. Le PCCC élaborera et soutiendra des stratégies, des outils et des objectifs visant à combler les besoins urgents en ressources, y compris en programmes et en personnel, et à faire en sorte que les professionnels des soins de santé reçoivent une formation en soins psychosociaux, de soutien et palliatifs. Il cherchera aussi à améliorer la coordination et la continuité des soins aux personnes atteintes de cancer en établissant un partenariat officiel entre les intervenants agréés canadiens. Enfin, le travail sur la réorientation des efforts devra aussi tenir compte du point de vue essentiel du patient.

Plan d'action 2008-2012

Définir les éléments livrables d'un système axé sur le patient et valider ces éléments auprès des patients et des familles.

Établir des normes de pratiques exemplaires et des indicateurs de rendement dans les secteurs de soins psychosociaux, de soutien et palliatifs.

Élargir et faciliter l'accès du patient à l'information sur les soins de soutien et palliatifs.

Résultats prévus

Une amélioration de l'expérience du patient pour les personnes qui reçoivent actuellement des soins contre le cancer et celles qui vivent avec cette maladie.

Des renseignements fiables, actuels et plus facilement accessibles, ainsi qu'un meilleur soutien des patients et de leur famille, des groupes de soutien pour les personnes atteintes du cancer, des professionnels du cancer et des gouvernements.

Ressources humaines (maintenant appelées « ressources humaines en santé »)

Les professionnels de la lutte contre le cancer, parmi plusieurs autres professionnels de la santé sur la scène nationale et internationale, ont déterminé que le manque de ressources humaines pouvait mettre en péril les efforts en matière de lutte contre le cancer et les maladies chroniques au Canada et dans le reste du monde. Des pénuries de personnel dans le domaine de la lutte contre le cancer limitent la capacité du système de soins de santé à prendre soin des patients et menacent sa durabilité. Dans les années à venir, le nombre croissant de cas de cancer réduira encore davantage la capacité du Canada à fournir des soins efficaces et en temps opportun aux personnes atteintes de cette maladie.

L'objectif du PCCC est de déterminer les secteurs où il sera le plus utile pour aborder la question multidimensionnelle des besoins futurs en ressources humaines dans le domaine de la santé. Le PCCC cherchera des modèles innovateurs de prestation de services et veillera à ce que l'information sur la main-d'œuvre dans le domaine de la lutte contre le cancer puisse alimenter les discussions entourant la planification des politiques de ressources humaines en santé à l'échelle provinciale. En examinant la nature et l'étendue des pénuries de personnel, et plus précisément leur impact direct sur le cancer, le PCCC explorera des occasions de partenariat au cours des quatre prochaines années afin d'appuyer les efforts de planification continue, ce qui le mènera à collaborer avec d'autres intervenants en vue d'établir une méthode de planification efficace des ressources humaines.

Plan d'action 2008-2012

Favoriser l'échange d'information sur les problèmes de ressources humaines en santé dans l'ensemble du pays et sur les pratiques innovatrices actuellement utilisées afin de les atténuer.

S'intégrer au processus de planification des ressources humaines des gouvernements fédéral et provinciaux pour faire part du point de vue de ceux qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre le cancer.

Résultats prévus

Une meilleure planification de l'information relative aux ressources humaines en santé.

Une diffusion rapide des pratiques innovatrices efficaces auprès des organismes de soins contre le cancer et des gouvernements.

Un appui des activités au sein des autres secteurs prioritaires.

Recherche

Au cours des dernières décennies, des milliards de dollars ont été investis à l'échelle mondiale dans la recherche contre le cancer. Des progrès exceptionnels ont été accomplis dans le traitement et la guérison de cancers chez les enfants et de certains cancers chez les adultes. Le défi consiste en l'application et en l'intégration des connaissances. Grâce au PCCC, des partenariats de recherche innovateurs seront mis à profit afin de traiter des questions qui émergent.

Afin de profiter des forces de la recherche canadienne et de les axer sur les défis en matière de lutte contre le cancer, le PCCC travaillera avec l'Alliance canadienne pour la recherche sur le cancer (ACRC). L'ACRC rassemble les principaux organismes de financement de la recherche contre le cancer au Canada afin de coordonner les efforts de recherche en matière de lutte contre le cancer au pays.

L'objectif de l'ACRC est de présenter une position nationale sur les questions de recherche clés, de promouvoir l'intégration de la recherche avec tous les aspects de la lutte contre le cancer et de plaider en faveur de la biotechnologie et de la recherche translationnelle. L'ACRC favorisera la conversion de la science en produits de

connaissance accessibles. Elle mettra aussi sur pied un investissement majeur qui servira à mieux comprendre les facteurs de risque liés au cancer dans le contexte des autres maladies chroniques. L'ACRC supervisera l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'initiatives majeures de recherche en lien avec le PCCC.

Plan d'action 2008-2012

Établir et maintenir un réseau pancanadien de recherche sur le cancer qui favorise l'intégration de la recherche dans l'ensemble du Canada.

En collaboration avec l'ACRC, coordonner le financement de la recherche clinique translationnelle sur le cancer afin de favoriser un transfert rapide des nouvelles connaissances entre le milieu scientifique, les professionnels de la santé, les décideurs et la population générale.

En tant que membre de l'ACRC, coordonner le financement d'une étude innovatrice de cohortes de personnes atteintes de cancer afin de mieux comprendre les facteurs de risque du cancer et de léguer un « laboratoire démographique » qui servira à améliorer la compréhension de plusieurs questions de santé en population.

Résultats prévus

Un programme de recherche rentable contre le cancer, qui évite les doublons et les chevauchements inutiles.

Une application plus rapide de la recherche dans la pratique clinique et dans le processus de prise de décision du gouvernement.

La création d'un véritable legs par l'établissement d'une importante cohorte démographique (300 000 personnes), qui serait impossible à former au moyen d'autres mécanismes de financement actuellement en place au Canada.

Surveillance

Des renseignements précis, intégrés et accessibles sont requis afin de favoriser une planification, un déploiement, une surveillance et une évaluation efficaces de la lutte contre le cancer. Le Canada est reconnu comme un chef de file mondial dans la production de données de surveillance de haute qualité. Cependant, les ressources sont limitées, leur qualité varie selon les compétences et elles souffrent du manque d'intégration et de coordination d'une infrastructure technologique centrale.

Nous travaillerons en collaboration avec les provinces, les territoires, l'Agence de la santé publique du Canada et Statistique Canada pour concevoir et mettre en œuvre à l'échelle nationale un système de surveillance du cancer de haute qualité qui fera consensus. L'objectif est de fournir de meilleures données sur lesquelles fonder la prévention, le dépistage, la prestation des soins de santé et les décisions politiques en rassemblant des données épidémiologiques sur le cancer et des renseignements en matière de lutte contre le cancer provenant des provinces et des territoires en vue de la planification, du déploiement et de l'évaluation des efforts canadiens dans la lutte contre le cancer. Le PCCC surveillera et évaluera le système canadien de lutte contre le

cancer, déterminera les possibilités d'éliminer les cloisonnements d'information dans l'ensemble du Canada, tirera parti des réussites des coalitions de surveillance précédentes (Conseil canadien des registres du cancer, Institut canadien d'information sur la santé, Institut national du cancer du Canada, Les Sociétés d'oncologie du Canada, etc.) et favorisera l'élargissement du système de surveillance de la lutte contre le cancer, actuellement limité aux données sur l'incidence et le taux de mortalité, afin d'acquérir et d'utiliser des données sur la stadification du cancer.

Plan d'action 2008-2012

Travailler en collaboration pour élargir et normaliser l'ensemble des données épidémiologiques fondamentales amassées dans les registres du cancer afin de s'assurer que des données de haute qualité sur la stadification sont disponibles.

Développer plus fréquemment et en temps opportun des données de surveillance plus pertinentes, ce qui améliorera l'application des renseignements dans les politiques et les interventions.

Améliorer la capacité de produire des analyses pertinentes grâce à la formation et au perfectionnement de l'équipe responsable des renseignements critiques.

Améliorer le couplage des dossiers entre les bases de données actuelles.

Résultats prévus

Un appui nécessaire à la stratégie fondée sur les connaissances et les faits du PCCC.

De meilleurs renseignements de base pour prévenir et dépister le cancer, pour fournir des soins aux personnes atteintes et pour établir des politiques.

Un appui en faveur d'une perspective nationale grâce à la comparabilité, à la transparence, à la constance et à la transférabilité des données sur le cancer dans l'ensemble du Canada.

Un point de départ pour les groupes d'action qui veulent analyser les renseignements et les connaissances sur le cancer amassés dans l'ensemble du continuum de la lutte contre le cancer.

Un accroissement de la capacité à développer des politiques et des programmes fondés sur les faits qui combleront les besoins de la population.

Un renforcement des capacités par la maximisation de l'expertise critique essentielle au profit du milieu de la lutte contre le cancer.

Raffinement de la stratégie pour le futur

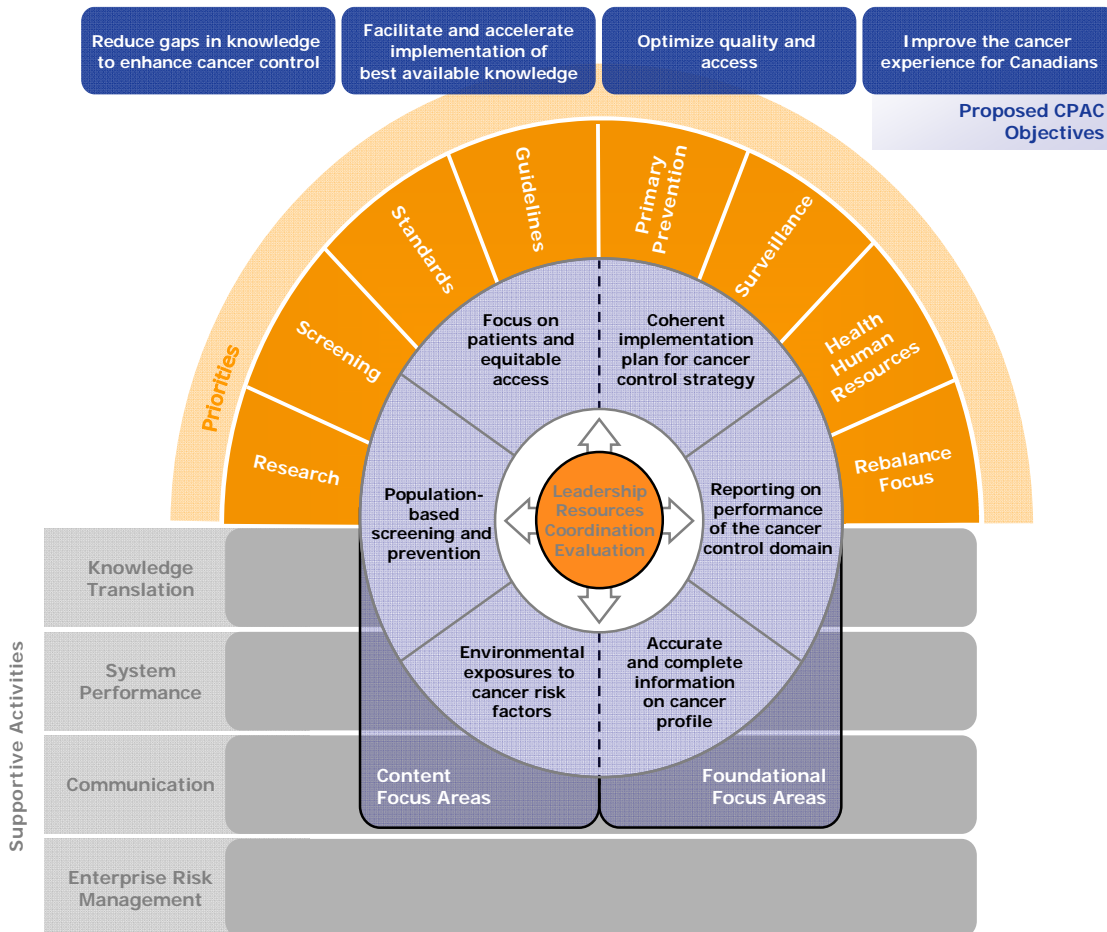
Afin de fournir des résultats mesurables et d'opérer un changement durable dans la lutte contre le cancer, il est clair que l'organisme doit mettre davantage l'accent sur les

domaines qui peuvent produire des résultats significatifs pour la lutte contre le cancer et créer une base pour les efforts de recherche ultérieurs.

Les huit secteurs prioritaires reflètent le continuum de la lutte contre le cancer. Parmi ces secteurs, six jouent un rôle clé dans l'atteinte des objectifs du Partenariat au cours des quatre prochaines années. Comme ces six **principaux secteurs d'intervention** couvrent l'ensemble des priorités, ils exigent une approche intégrée et offrent d'excellentes possibilités de résultats. L'analyse préliminaire des secteurs prioritaires existants à l'aide d'un ensemble de critères d'évaluation a permis d'identifier les initiatives stratégiques qui exigent une collaboration, une planification et une exécution conjointes. Ils continueront d'être peaufinés au cours des quatre prochaines années, à mesure que les initiatives prendront forme et que les activités seront réalisées.

Critères d'évaluation du portefeuille

- ❖ Satisfaire un besoin défini dans le domaine de la lutte contre le cancer.
- ❖ Définir le changement et les effets sur les résultats liés au système et aux patients.
- ❖ Démontrer les effets sur les résultats économiques.
- ❖ Démontrer un potentiel élevé d'intégration des activités des divers groupes d'action (secteurs prioritaires).
- ❖ Stimuler la participation des partenaires et du milieu de la lutte contre le cancer.
- ❖ Agir en conformité avec le mandat de passage du savoir à l'action.
- ❖ Être susceptible de franchir les limites géographiques, de compétences et organisationnelles.
- ❖ Occuper une position unique en offrant une valeur ajoutée (aucun autre organisme ne le fait).



Principaux secteurs d'intervention et initiatives stratégiques

Les principaux secteurs d'intervention couvrent des **secteurs de contenu** précis relativement au cancer susceptibles d'amener des progrès tangibles et soutenus, ainsi que des **secteurs fondamentaux** qui renforcent et soutiennent la capacité du PCCC d'induire du changement. Chaque secteur d'intervention comporte une occasion unique et un raisonnement pouvant entraîner des effets dans l'ensemble du Canada et à l'échelle internationale. Les initiatives stratégiques seront soutenues par une amélioration du leadership, des ressources, de la coordination et des mécanismes d'évaluation et d'intervention.

Les secteurs de contenu mettent l'accent sur les sujets qui ont une importance et une pertinence particulières pour la lutte contre le cancer. Les principaux secteurs d'intervention axés sur le contenu sont susceptibles d'amener des progrès tangibles et soutenus. Les secteurs fondamentaux soutiendront et renforceront la capacité du PCCC d'induire le changement. Les principaux secteurs d'intervention fondamentaux couvrent tout le continuum de la lutte contre le cancer et peuvent être optimisés par le PCCC et ses partenaires.

Principaux secteurs d'intervention			
Secteurs de contenu	Exposition aux facteurs de risque environnementaux du cancer	Information précise et complète sur le profil du cancer	Secteurs fondamentaux
	Dépistage et prévention en population	Rapport sur le rendement du système de lutte contre le cancer	
	Accent sur les patients et sur l'accès équitable	Plan de mise en œuvre cohérent pour la stratégie de lutte contre le cancer	

Chaque secteur d'intervention principal comporte des initiatives stratégiques qui étaient intégrées dans les secteurs prioritaires existants et dont la réalisation peut être accélérée au cours des quatre prochaines années grâce à un niveau accru de ressources, de direction et de coordination. Ces initiatives seront évaluées à la lumière des objectifs afin de s'assurer que les résultats escomptés ont été atteints. Le lien entre les secteurs prioritaires actuels et les principaux secteurs d'intervention qui en découlent est présenté dans le tableau qui suit.

Le tableau présente les initiatives stratégiques que nous pouvons mener à terme et qui auront des effets à l'intérieur du délai de quatre ans. Au fur et à mesure que ces initiatives évolueront, le PCCC identifiera de nouvelles initiatives pour poursuivre les progrès.

Secteurs prioritaires	Principaux secteurs d'intervention	Initiative stratégique	Résultats prévus
<p>Prévention primaire Recherche</p>	<p>Exposition aux facteurs de risque environnementaux du cancer</p>	<p>CAREX : Exposition aux cancérogènes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dressera la carte des cancérogènes connus dans l'environnement et les milieux de travail au Canada. • Des cartes d'exposition pourraient être superposées à des cartes d'incidence pour élaborer des hypothèses sur les risques de cancer. <p>Étude de cohortes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Trois cent mille Canadiens et Canadiennes en bonne santé feront partie d'une étude qui mesurera précisément les facteurs de risque et les comportements pour déterminer la prédisposition au cancer. • Étude des biomarqueurs pour recueillir et conserver des échantillons de sang et d'urine, ce qui fournira l'occasion de vérifier les hypothèses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une carte des expositions aux cancérogènes dans l'environnement peut être jointe aux données basées sur la population pour aider les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires à prendre des décisions en matière de politiques et à faire de la planification. • Un « laboratoire démographique » pour la prochaine génération de données. • Une solide base de données canadienne pour faciliter la planification des comportements liés aux risques de cancer et pour servir de fondation aux recherches ultérieures.
<p>Dépistage et détection précoce Prévention primaire</p>	<p>Dépistage et prévention en population</p>	<p>Cancer colorectal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec les provinces à mesure qu'elles mettent sur pied des programmes de dépistage afin de développer des indicateurs d'assurance de la qualité et un suivi communs. • Soutiendra la diffusion de ce test très peu utilisé. <p>Cancer du col de l'utérus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs changements sont en cours dans le milieu du dépistage du cancer du col de l'utérus; plusieurs de ces changements sont liés aux occasions offertes par le vaccin contre le VPH. • Il y a plusieurs intervenants dans le secteur du dépistage du VPH, mais leurs efforts ne sont pas coordonnés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des programmes de dépistage et de prévention en population de haute qualité pour le cancer colorectal et du col de l'utérus; une sensibilisation accrue du public et une utilisation appropriée du dépistage de ces cancers.

		<ul style="list-style-type: none"> Le PCCC a l'occasion de rassembler les diverses parties pour créer une action et un message conjoints. 	
Réorientation des efforts Dépistage et détection précoce	Accent mis sur les patients et sur l'accès équitable	<p>Des initiatives stratégiques sont actuellement mises sur pied pour traiter de sujets importants tels que la survie, la navigation, la coordination des soins et les soins palliatifs. Actuellement, le système est très axé sur le traitement (des tumeurs), alors que les patients et leur famille réclament une approche centrée sur le patient et un soutien psychologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Un progrès vers un système intégré qui est plus facilement navigable et accessible, et qui répond davantage aux besoins des patients et de leur famille.
Lignes directrices pour la lutte contre le cancer Surveillance	Information précise et complète sur le profil du cancer	<p>Stadification :</p> <ul style="list-style-type: none"> Élément fondamental de la planification d'un programme de lutte contre le cancer en vue de déterminer le stade du cancer au diagnostic; facteur essentiel à la prédiction du résultat. Un changement dans la stadification constitue un des premiers signes du succès d'un programme de dépistage. L'information est essentielle afin de définir les questions d'accès et de déterminer si les lignes directrices en matière de pratique clinique sont appliquées. <p>Données synoptiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Évaluation des rapports de pathologie chirurgicale utilisés pour relier les données du service aux résultats. Quarante pour cent des renseignements requis pour prendre des décisions de traitement en amont sont absents des rapports. Éléments de preuve à l'appui de l'utilisation de listes de contrôle en ligne pour organiser l'information et améliorer la conformité. 	<ul style="list-style-type: none"> Une modélisation éclairée des risques de cancer qui est directement liée à la diminution de l'incapacité, en instaurant un changement de stadification grâce au dépistage et à la détection précoce. L'information concernant la chirurgie du cancer fournira des données concrètes pour la gestion active du système de lutte contre le cancer.

<p>Dépistage et détection précoce</p> <p>Normes</p> <p>Surveillance</p>	<p>Rapport sur le rendement du système de lutte contre le cancer</p>	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'atteinte d'un consensus sur les indicateurs clés utilisés pour favoriser le changement du système est essentielle et nécessitera la collaboration des partenaires dans l'ensemble du Canada. • Le potentiel de comparaison à l'échelle internationale est amélioré. • L'élaboration de rapports sera essentielle pour s'assurer que les communications du PCCC ont un impact. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des cibles nationales largement acceptées pour le progrès de la lutte contre le cancer. • Une planification et un rendement améliorés du système pancanadien pour atteindre les cibles nationales.
<p>Prévention primaire</p> <p>Dépistage et détection précoce</p> <p>Normes</p> <p>Lignes directrices pour la lutte contre le cancer</p> <p>Réorientation des efforts</p> <p>Ressources humaines en santé</p> <p>Recherche</p> <p>Surveillance</p>	<p>Plan de mise en œuvre cohérent pour la stratégie de lutte contre le cancer</p>	<p>Lignes directrices</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rationalisation des activités et amélioration de l'efficacité du développement et de la diffusion de la lutte contre le cancer • Amélioration des connaissances sur la mise en pratique des lignes directrices et réduction des chevauchements actuels. • Finalement, les lignes directrices couvriront tous les secteurs prioritaires en tant qu'initiative globale du PCCC avec des partenaires clés de mise en œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une amélioration de la mise en pratique des lignes directrices qui accentue l'importance des prises de décisions basées sur les faits, notamment par les décisionnaires et le public. • Un partenariat étroit avec les organismes de prestation de services dans le système de lutte contre le cancer.

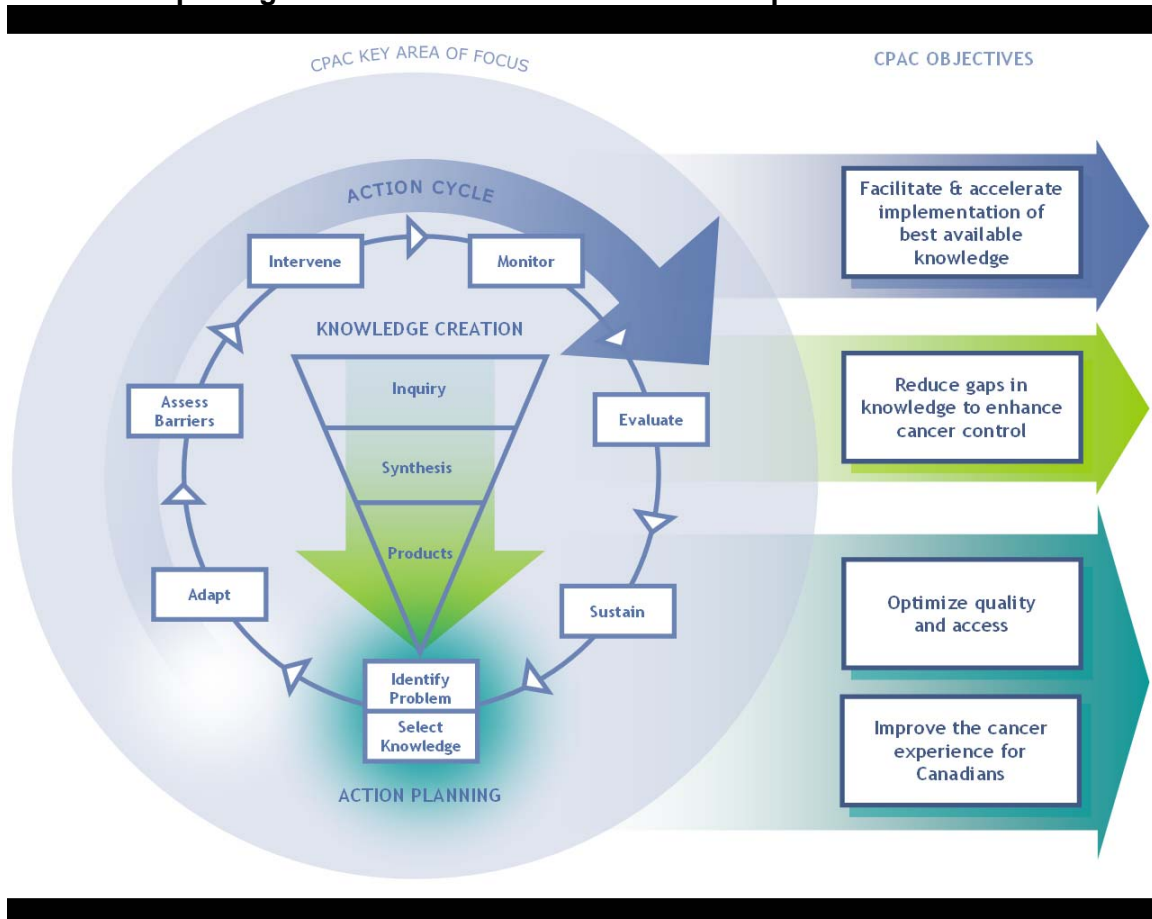
Cadres fondamentaux

Un ensemble de cadres fondamentaux est en cours de développement dans le but de soutenir les secteurs prioritaires et de diriger et d'orienter le travail de l'organisme. Compte tenu du mandat d'application du savoir de l'organisme, plusieurs activités comprennent des initiatives de gestion et de communication du savoir. Les responsables de la coordination centrale du PCCC ont amorcé le travail entourant les cadres fondamentaux, notamment celui de la gestion du savoir. Ils continueront d'élaborer des plans en lien avec ces cadres afin de s'assurer que ceux-ci fournissent la structure nécessaire à la réussite de l'organisme. La coordination centrale permettra d'intégrer l'ensemble des priorités, de développer des synergies et d'assurer une utilisation maximale des ressources à l'échelle de l'organisme. Les cadres fondamentaux du PCCC sont définis ci-dessous :

1. Gestion du savoir

La gestion du savoir englobe l'application du savoir, la production de nouveaux renseignements et ensembles de données, ainsi que le développement des outils et de la capacité nécessaires pour appuyer ces activités. Le cadre du passage du savoir à l'action de l'organisme, qui est une adaptation du cadre de Graham et coll., articule bien l'objectif premier du Partenariat pour ce qui est de déterminer et de créer de nouvelles connaissances, ainsi que d'en faciliter la mise en pratique au Canada. Le cadre est présenté ci-dessous et illustre les liens avec les objectifs du PCCC.

Cadre du passage du savoir à l'action du PCCC comprenant les liens avec les



La stratégie de gestion du savoir fournira le soutien et la direction nécessaire pour que le PCCC puisse remplir son **mandat de passage du savoir à l'action et s'assurer que les faits et les connaissances les plus à jour sont accessibles à l'ensemble du milieu de la lutte contre le cancer**. La stratégie de gestion du savoir sera appliquée dans trois secteurs principaux :

1) Courtier du savoir et stratégie

L'objectif dans ce secteur est de faciliter les processus d'application des connaissances associés à la stratégie. Cela comprend le développement et la promotion d'une trousse sur le passage du savoir à l'action – un ensemble d'outils qui soutiendront la composante « action » du cycle du passage du savoir à l'action. Ces outils peuvent comprendre, par exemple, des méthodes de cartographie du savoir, de collaboration en groupe et de développement de réseaux sociaux, des référentiels de connaissances en ligne, des stratégies pour cibler de multiples auditoires et des méthodes d'évaluation des besoins pour la mise en pratique.

Le succès de notre stratégie et de son application s'appuiera fortement sur l'établissement de partenariats importants avec les intervenants principaux et sur la recherche d'occasions d'utiliser la technologie de façon stratégique, de maximiser les investissements existants et de développer des possibilités de financement. Nous chercherons à trouver des occasions d'utiliser nos initiatives stratégiques existantes pour développer, si possible, des plans plus importants grâce au partenariat.

2) Développement d'une infrastructure principale pour la gestion des connaissances : le portail Web du PCCC

Le développement d'un portail Web en tant que plateforme centrale de gestion du savoir du Partenariat est une priorité. Le milieu de la lutte contre le cancer au Canada dispose d'une grande quantité de renseignements. Faire des recherches dans ce vaste bassin d'information est une tâche ardue, que l'on soit un fournisseur intéressé par les stratégies innovatrices utilisées par d'autres compétences ou un patient en quête de la plus récente information en matière de soins. Le portail Web vise à fournir un seul site Web complet aux utilisateurs (les fournisseurs et le public), lesquels pourront lire et commenter les histoires des autres et en tirer profit, ainsi qu'accéder aux faits et aux renseignements les plus récents dont ils ont besoin pour lutter contre le cancer. La conception du portail Web se veut avant tout intégratrice, c'est-à-dire qu'elle évite la duplication de données et a recours, si possible, à la technologie et à l'information existantes de nos partenaires. Le portail Web donnera accès à des outils de collaboration qui augmenteront l'efficacité de la création et de la diffusion de l'information parmi les groupes d'action et les fournisseurs liés à la lutte contre le cancer, et il permettra aux patients, aux soignants et aux survivants de collaborer en ligne. Le développement et la réussite du portail dépendront de la participation de plusieurs partenaires du milieu de la lutte contre le cancer, en particulier la Société canadienne du cancer, les organismes de lutte contre cancer, le RALC et les organismes gouvernementaux. Le lancement initial du portail Web est prévu pour le mois d'août 2009.

3) Capacité d'analyse et gestion des risques de cancer

Pour faire progresser le système de lutte contre le cancer, nous devons suivre de plus près l'évolution de la lutte contre le cancer en augmentant notre capacité de production de rapports. Cet objectif sera atteint par l'enrichissement des ensembles de données disponibles, l'élaboration de nouveaux indicateurs et rapports sur la lutte contre le cancer et le développement d'une méthode mesurant les effets des décisions présentes et futures en matière de programmes de lutte contre le cancer. La stratégie de gestion du savoir appuiera ces fonctions au sein des groupes d'action et dans l'ensemble du PCCC. L'augmentation de la capacité d'analyse au moyen de l'établissement d'une petite unité d'analyse accroîtra la capacité de produire rapidement des rapports sur les nouvelles connaissances.

Dans ce secteur, l'établissement d'une **plateforme intégrée de gestion des risques du cancer** constitue une priorité. Le développement d'une telle plateforme pour l'application des connaissances et la modélisation des risques de cancer ouvre de nouveaux horizons. L'objectif est de modéliser et de déterminer les effets des décisions en matière de programmes de lutte contre le cancer. Ces effets seront mesurés sur le plan du fardeau futur de la maladie (changement des taux de mortalité et d'incidence du cancer) et de l'impact de l'invalidité (qualité de vie des personnes ayant le cancer), y compris l'impact sur l'ensemble de l'économie canadienne. La plateforme se veut une ressource précieuse pour les décisionnaires à l'échelle locale, provinciale et nationale. Un lien important sera établi avec le cadre de rendement du système de lutte contre le cancer en fixant des objectifs de progrès de la lutte contre le cancer et en modalisant les effets de l'atteinte de ces objectifs.

Résultats prévus

Un portail intégré qui améliore la capacité de consulter, de diffuser et de favoriser la mise en pratique de l'information sur les pratiques et les nouveaux développements en matière de lutte contre le cancer au Canada.

Une méthode et une plateforme de gestion des risques du cancer qui sont accessibles à un ensemble de décisionnaires pour comprendre les effets des investissements et des décisions en matière de programmes sur la lutte contre le cancer.

La compilation de nouveaux ensembles de données sur le cancer (données sur la stadification, rapports de chirurgie) et la disponibilité de nouveaux renseignements sur les progrès de la lutte contre le cancer.

Des stratégies réussies d'application des connaissances qui modifient la pratique et des méthodes bien développées et éprouvées pour améliorer l'efficacité et l'efficience de la mise en pratique des nouveaux faits.

2. Rendement du système de lutte contre le cancer

Comme le PCCC a été fondé pour accélérer l'action dans la lutte contre le cancer au Canada, ce cadre établira un mécanisme pour suivre l'évolution des progrès réalisés au niveau du système de lutte contre le cancer. À partir du travail amorcé par le groupe d'action sur les normes, nous établirons, à l'aide des renseignements fournis par les organismes de lutte contre le cancer, les gouvernements provinciaux et

d'autres partenaires clés, un ensemble principal d'indicateurs qui permettront d'évaluer le système de lutte contre le cancer, des étapes de la prévention et de la détection précoce jusqu'à celles du traitement et du soutien. Une fois que ces indicateurs seront établis, nous pourrons élaborer la méthode d'analyse nécessaire pour produire un rapport sur cet ensemble principal d'indicateurs et d'objectifs pancanadiens liés aux objectifs de la lutte contre le cancer à l'échelle nationale. Ce rapport sera accessible au public et fournira une méthode unique pour contribuer au progrès de la lutte contre le cancer dans l'ensemble du pays. D'autres rapports, qui peuvent compléter les rapports réguliers sur les indicateurs clés, seront développés au besoin pour des buts stratégiques déterminés au cours du déploiement de la stratégie.

3. Rendement de l'organisme et gestion des risques de cancer

Le PCCC s'engage à gérer les ressources de façon efficace et à atteindre des résultats tangibles au cours de son mandat. L'habileté à gérer et à mesurer l'efficacité du PCCC, selon une perspective financière et non financière, est primordiale. Nous effectuerons un suivi des résultats clés en fonction des jalons du projet, et nous aurons recours aux systèmes de gestion du financement en place pour gérer les budgets de l'ensemble de l'organisme. Les risques financiers et non financiers qui peuvent influencer le rendement du Partenariat ont été déterminés. Ils seront gérés à l'aide des stratégies d'atténuation que nous sommes en train d'élaborer. Une carte de pointage équilibrée, ou un tableau de bord des activités, sera utilisée pour évaluer les activités de l'organisme. Le tableau de bord sera passé en revue avec le comité de rendement du conseil d'administration au cours des réunions trimestrielles, et un rapport sera envoyé au conseil d'administration.

L'évaluation portera sur les aspects suivants :

- l'atteinte des objectifs;
- l'atteinte des jalons du projet;
- les objectifs financiers et les budgets.

4. Communications

Au bout du compte, les efforts du Partenariat accéléreront la lutte contre le cancer pour l'ensemble de la population canadienne. Plusieurs intervenants, et avant tout le public, profitent directement des résultats de l'organisme. Un cadre de communications et d'intéressement du public est nécessaire pour permettre à toute la population d'accéder aux renseignements. Des efforts de communication sont coordonnés de façon centralisée, permettant de tirer profit du travail des groupes d'action. Le portail du PCCC deviendra un véhicule pour atteindre les auditoires cibles appropriés au moyen de messages clairs et uniformes.

5. Bureau de gestion de projet

Comme le PCCC dispose d'un important portefeuille de projets, il s'est doté d'un bureau de gestion de projet (BGP) qui relève du directeur général et financier. Le bureau fournit :

- une méthode et une approche uniformes pour les différentes activités de gestion des projets, comme le lancement, l'approbation, le suivi des changements, le budget, l'analyse des risques, les rapports d'étape, la clôture, etc.;
- un soutien et des ressources aux groupes d'action en vue de la gestion de projets;
- des mécanismes de reddition de comptes, par exemple des rapports d'étape mensuels et trimestriels, des révisions trimestrielles;
- des rapports destinés à la haute direction du PCCC concernant les activités du projet et les progrès réalisés en regard des plans approuvés.

Déploiement de la stratégie : notre modèle de gestion

Le Partenariat canadien contre le cancer est un organisme sans but lucratif dont le conseil d'administration est composé de divers intervenants dans le domaine de la lutte contre le cancer, soit des représentants provinciaux et territoriaux, des patients, des proches des personnes atteintes du cancer, des survivants, un représentant autochtone, des experts de la lutte contre le cancer et des personnes ayant de nombreuses années d'expérience en gouvernance.

Les membres du conseil d'administration bénéficient d'une expérience éprouvée en tant que membres d'un conseil d'administration ou d'un conseil de direction et disposent d'un large éventail de compétences dans les domaines financier, administratif et opérationnel. Étant donné l'importance des objectifs de l'organisme, les membres du conseil doivent posséder la capacité de superviser la planification et l'exécution de façon objective.

Le conseil a établi des règlements administratifs et des politiques qui facilitent une gouvernance efficace, et il a créé des comités chargés de la gouvernance et des nominations, du financement et de la vérification et du rendement et de la planification. Des conseillers juridiques et des vérificateurs externes sont déjà en poste.

La responsabilité principale du conseil d'administration est de superviser et d'orienter la direction pour ce qui est du déploiement de la stratégie, ainsi que de s'assurer que les mécanismes de reddition de comptes concordent avec leurs responsabilités fiduciaires. Le conseil contrôle le rendement de l'organisme en regard des priorités et des éléments livrables déjà établis, et il applique des mesures correctives, au besoin.

Résultats prévus

Élaboration et déploiement d'une stratégie qui optimise les actions pour atteindre les objectifs principaux du Partenariat.

Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'activités en collaboration avec le PCCC et les groupes d'action responsables de l'accomplissement efficace et efficient des éléments livrables.

Meilleure sensibilisation du public en matière de prévention, de traitement du cancer et de soutien.

Véhicule de transfert de connaissances reconnu.

Établissement de rapports transparents concernant les activités, les réalisations, les progrès réalisés par rapport aux objectifs et les finances.

Mise en évidence de la valeur par l'évaluation.

Respect des exigences en matière d'accord de financement.

Conseil consultatif

Le conseil d'administration a formé un conseil consultatif composé d'experts de la lutte contre le cancer de diverses régions du pays et des présidents des groupes d'action. Le conseil consultatif prodigue des conseils sur le déploiement de la stratégie au conseil d'administration, à la direction et aux présidents des groupes d'action. Il sert également de ressource pour examiner les nouveaux développements et pour s'assurer que l'organisme demeure au fait des nouvelles percées et des enjeux en émergence.

Le vice-président du conseil d'administration et le président-directeur général agissent comme coprésidents du conseil consultatif. Le conseil d'administration établit le mandat précis du PCCC. Toutefois, le conseil consultatif doit :

- fournir des conseils en ce qui concerne les mesures et les objectifs de rendement, les politiques et les pratiques exemplaires dans l'ensemble du Canada et à l'échelle internationale;
- dans le contexte de la stratégie, harmoniser et intégrer les activités des groupes d'action afin d'atteindre les meilleurs résultats à l'intérieur des limites de la politique en vigueur et des ressources des environnements;
- fournir des conseils concernant des stratégies optimales de déploiement, y compris la collaboration intersectorielle et interdisciplinaire, l'intégration de la science et de la médecine et des sources potentielles de maximisation des ressources;
- fournir au PCCC des conseils sur les mesures de rendement du système;
- fournir, au besoin, d'autres conseils au conseil d'administration.

Société

L'équipe de direction de la société, ainsi que son personnel, dirige, coordonne et appuie les activités du conseil d'administration, du conseil consultatif et des groupes d'action.

L'équipe de direction est composée des fonctions suivantes :

Président-directeur général : Responsable de diriger l'ensemble des cadres afin de stimuler la participation des intervenants, de créer une vision et d'accroître la capacité de l'organisme d'atteindre des résultats.

Vice-président de la lutte contre le cancer : Responsable de diriger le conseil d'action, de fournir une expertise générale sur la lutte contre le cancer et de diriger les initiatives en matière de rendement du système de lutte contre le cancer.

Vice-président, Gestion du savoir : Responsable de l'élaboration et du déploiement de la stratégie de gestion du savoir, de la livraison de la plateforme de gestion des risques et du développement de la capacité d'analyse.

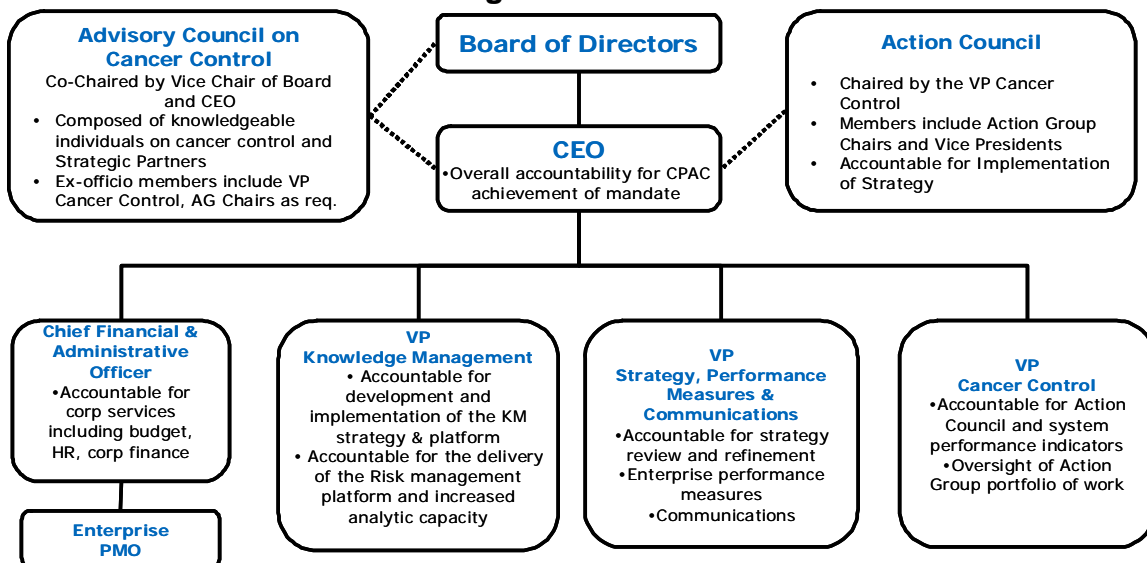
Vice-président, Stratégie, mesures du rendement et communications : Responsable de la planification stratégique, des relations avec les gouvernements et les intervenants, des partenariats avec les organismes de lutte contre le cancer, des communications et des mesures de rendement de l'organisme.

Directeur général et financier : Responsable des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la gestion des approvisionnements et des marchés.

Bureau de gestion de projet (BGP) : Responsable du soutien et du suivi de la gestion des projets dans le but d'appuyer la réalisation des initiatives et des projets de la société.

Directeurs de programmes et membres des équipes de projets : En plus de l'équipe de direction, des directeurs de programmes à temps plein appuient le travail des groupes d'action dans l'équipe centrale et dans diverses régions du pays. Les membres des équipes de projets travaillent aussi à divers endroits au pays afin de réaliser des projets et des initiatives. Ces membres contractuels travaillent à temps plein ou à temps partiel, à titre d'employé interne ou détaché.

Structure organisationnelle du PCCC



Liens avec les patients et les survivants

Pour atteindre ses objectifs, le conseil d'administration a fixé ses priorités de manière à s'assurer que le point de vue du patient occupe une place de choix, et il continuera à agir ainsi. Dans ce but, le conseil s'assure que le point de vue du patient ou du survivant est pris en considération tout au long du processus : de la représentation au sein du conseil d'administration et du conseil consultatif jusqu'à la participation au sein des groupes d'action. Un budget est prévu pour établir des liens avec la communauté. Il s'agit de s'assurer qu'une attention particulière est portée aux enjeux soulevés par les patients et les survivants concernant les nombreux types de cancers. La communication et le partage du savoir avec les patients et les survivants joueront un rôle clé dans la réussite du PCCC.

Mécanismes pour livrer des résultats

Groupes d'action

Le savoir et l'expertise en matière de lutte contre le cancer sont disséminés dans l'ensemble du système de soins de santé canadien. Afin de profiter de cette information et de cette expertise et de les rendre facilement accessibles à tous les intervenants, le conseil exécutif de la Stratégie canadienne de lutte contre le cancer a établi des réseaux de collaboration formés d'experts provenant de secteurs prioritaires connus sous le nom de groupes d'actions. Ces groupes d'action font partie de la structure du PCCC depuis le 1^{er} avril 2007. Relevant de la direction, ils doivent rendre des comptes au conseil d'administration.

Les groupes d'action sont principalement responsables du développement du savoir et des mesures directes au sein du PCCC. Chaque groupe d'action est dirigé par un président, qui est lui-même un expert en la matière reconnu et doté de solides compétences en matière de leadership, de gestion des relations et d'exécution. Pour accomplir leur travail, les présidents sont appuyés par les directeurs de programmes et les équipes de projets. Les membres, provenant de l'ensemble du Canada, comprennent des praticiens et des administrateurs du domaine de la santé, des épidémiologistes, des analystes et des survivants du cancer. Les groupes d'action amassent et analysent d'un œil critique les renseignements et les connaissances liés au cancer dans l'ensemble du continuum de la lutte contre le cancer. Ils fournissent une expertise en matière de lutte contre le cancer et des conseils sur la gestion dans des secteurs prioritaires particuliers, et ils coordonnent et dirigent des mesures dans l'ensemble du Canada. La structure permet de tirer profit des pratiques optimales provenant de chacune des compétences.

Chaque groupe d'action ajoute de nouveaux renseignements aux plateformes de gestion du savoir et de gestion des risques et aux cadres de communications du PCCC. Les groupes d'action collaborent entre eux au sein du conseil d'action et avec les partenaires du PCCC afin de partager les connaissances, d'éliminer le dédoublement d'efforts et d'assurer la constance dans l'ensemble des activités. La composition des groupes d'action est souple et évolue au fur et à mesure que de nouvelles priorités liées à la lutte contre le cancer surgissent.

Initiatives stratégiques

Chaque secteur d'intervention principal comporte des initiatives stratégiques qui sont harmonisées les unes avec les autres et qui forment la base d'un effort de collaboration entre les secteurs prioritaires durant les quatre années d'exécution du plan. Étant donné les effets potentiels importants de ces initiatives sur la lutte contre le cancer, celles-ci seront soutenues par une coordination et des ressources accrues et seront évaluées en regard des jalons et des résultats pour s'assurer que les résultats prévus sont atteints. Les initiatives stratégiques font partie d'une enveloppe budgétaire distincte pour refléter leur orientation particulière et pour permettre une évaluation du rendement et une reddition de comptes distinctes.

Fonds pour l'innovation stratégique

L'objectif de ce fonds est de donner au PCCC les moyens de réaliser des investissements stratégiques dans certains secteurs de la lutte contre le cancer. Ces investissements doivent être faits dans les principaux secteurs d'intervention de l'organisme et refléter ses huit priorités stratégiques. Le fait qu'une initiative pourrait ne pas voir le jour sans cet investissement fait partie des critères de sélection. Dans la plupart des cas, le PCCC cherchera des occasions de maximiser l'investissement en trouvant des fonds correspondants auprès d'autres partenaires de la lutte contre le cancer. Le fonds pour l'innovation stratégique devra servir à investir dans des initiatives et être attribué chaque année.

Au cours de la prochaine année, nous espérons pouvoir déterminer d'autres domaines d'investissements importants. Les enveloppes budgétaires évolueront au fur et à mesure que les plans de déploiement des initiatives stratégiques seront élaborés. À mesure que de nouvelles initiatives stratégiques seront identifiées ou que de nouvelles possibilités surgiront au sein des secteurs prioritaires, les budgets seront ajustés en fonction des ressources nécessaires pour soutenir le développement et la planification.

Le budget révèle que 2007-2008 a été une année de démarrage où l'accent a été mis sur la planification de la mise en œuvre, la détermination des secteurs prioritaires et la mise en place de mécanismes de soutien de la structure de responsabilité et de reddition de comptes pour soutenir la réalisation des initiatives clés. Le Partenariat s'engage à investir efficacement pour fournir des résultats clés et à saisir les occasions d'investissement qui émergent grâce à un fonds pour l'innovation stratégique.

Conclusion

Bien qu'il y ait eu des progrès dans tous les secteurs prioritaires depuis la mise sur pied du Partenariat, la population canadienne réclame et mérite une action continue afin de réduire le fardeau du cancer sur les patients, les familles et le système. Le Partenariat est déterminé à atteindre ses objectifs de lutte contre le cancer au moyen de la mise en œuvre d'initiatives stratégiques dans les secteurs prioritaires qu'il a identifiés. Grâce à une structure de responsabilité efficace, le PCCC occupe une position unique pour réaliser les engagements envers l'amélioration de la lutte contre le cancer au Canada. Un des aspects essentiels du travail du PCCC est de mettre à profit ses partenariats au sein du milieu de la lutte contre le cancer et ailleurs afin de mettre sur pied des bases de connaissances plus solides et de continuer à intégrer de nouvelles connaissances à

mesure que la stratégie est déployée au cours des quatre prochaines années. Étant donné l'ampleur et la portée considérables de la lutte contre le cancer, le Partenariat reconnaît dans son plan stratégique qu'il doit concentrer son action dans les secteurs où il peut ajouter de la valeur et obtenir des résultats tangibles à l'intérieur du délai de quatre ans.